

**DE LA THÉORIE AU TERRAIN...? LE SOCIOLINGUISTE
QUALITATIVISTE ET « SON » TERRAIN AU CŒUR DU
PROCESSUS DE CONSTRUCTION DES OBSERVABLES: POUR UNE
RÉFLEXIVITÉ ENGAGÉE / FROM DESK THEORY TO
FIELDWORK...? THE QUALITATIVE SOCIOLINGUIST AND "HIS"
FIELDWORK WITHIN THE CONSTRUCTION PROCESS OF
OBSERVABLE PHENOMENA: FOR A COMMITTED REFLEXIVITY /
DE LA TEORIE LA PRACTICĂ...? SOCIOLINGVISTUL CALITATIV
ȘI MUNCA "SA" DE TEREN ÎN CADRUL PROCESULUI DE
CONSTRUCȚIE A FENOMENELOR OBSERVABILE: PENTRU O
REFLEXIVITATE DEDICATĂ¹**

Résumé: Dans le texte qui suit, nous questionnons les choix théoriques ainsi que le rôle du chercheur dans le processus de construction des observables. Nous souhaitons donc interroger la question du lien entre la théorie et le terrain. Pour ce faire, nous posons les choses autrement. En effet, nous nous demandons si un travail de terrain à visée qualitative pourrait être strictement lié ou conditionné par les choix théoriques effectués en amont ? Ou, au contraire, s'il est envisageable de parler d'une forme de « bricolage »; c'est-à-dire d'un choix pratique, qui est pragmatique, stratégique, mouvant et auto-réflexif ?

Mots-clés: Enquête, chercheur, théorie, terrain, réflexivité.

Abstract: In the following text, we question the theoretical choices as well as the researcher's role in the process of data collection. We therefore wish to consider the question of the relationship between theory and the field of research. To do this, we put things differently. Indeed, we wonder if fieldwork conducted in a qualitative perspective could be strictly linked or conditioning by the choices made upstream or, on the contrary, if it is rather possible to speak of a kind of "bricolage"; that's to say a practical which is pragmatism, strategic, moving and self-reflexive?

Key words: Survey, researcher, theory, field, reflexivity.

Introduction

L'objectif de la présente contribution est de questionner les choix théoriques et le rôle du chercheur dans le processus de construction des observables. Longtemps considérée comme le fil conducteur qui guide et oriente le travail de terrain, la théorie est en effet le point de départ de notre réflexion. Nous souhaitons poser ici autrement la question du lien entre la théorie et le terrain. En effet, un travail de terrain à visée qualitative pourrait-il être strictement lié ou conditionné par les choix théoriques effectués en amont ou bien est-il envisageable de parler d'une forme de « bricolage » c'est-à-dire d'un choix pratique, qui est pragmatique, stratégique mouvant et auto-réflexif ?

Dans cette perspective, et dans un premier temps, nous éclairerons notre lecteur sur notre cadrage théorique. Nous proposerons ensuite un regard sur nos deux terrains de recherche qui bien que très différents l'un de l'autre (enquête sur les pratiques linguistiques

¹ Fanny Martin, Université de Picardie Jules Verne, Amiens, fanny.martin@u-picardie.fr; Albinou Ndecky, Université Gaston Berger de St-Louis, Sénégal, ndeckyalbinou@yahoo.fr.

dans une institution pour personnes âgées en Picardie, en France et enquête à Goudomp, un village du Sénégal) nous permettent de nous retrouver sur le plan méthodologique et sur nos perspectives épistémologiques. Enfin, et pour ne pas conclure, nous poserons quelques hypothèses d'ouverture.

1. Du cadrage théorique

Pour répondre à notre objectif qui est de questionner les pratiques de recherche en Sciences du Langage, nous avons comme ambition au cœur de cet article de nous interroger sur le lien entre la théorie et le terrain, les choix théoriques et le rôle du chercheur dans le processus de construction des observables.

En effet, nous avançons comme perspective de réflexion qu'un travail de terrain à visée qualitative ne peut être strictement lié ou conditionné par les choix théoriques effectués en amont par le chercheur. Nous avons fait le constat au cœur de nos travaux de recherche respectifs que même si le chercheur travaillait selon une ligne directrice, une méthodologie, il était toujours rattrapé par le terrain. Au delà des premiers choix que le chercheur effectue en amont du travail *in situ*, la part d'imprévu et d'adaptabilité de celui-ci est clairement mise en jeu. Une fois sur le terrain, les choix du chercheur sont pleinement induits par la fluctuation et par la mouvance même du terrain, par les surprises, par les aléas, sans oublier la personnalité du chercheur qui, formant un ensemble, conditionnent et créent des situations uniques de recherche au cœur desquelles le chercheur s'attrait parfois à une forme de « bricolage ». Défini par Santiago (2006 216) comme « quelqu'un qui, grâce à l'implication subjective dans son travail, produit des idées, mais mobilise aussi sa corporalité pour arriver à obtenir des solutions pragmatiques ingénieuses afin de résoudre un certain nombre de problèmes concrets », le chercheur s'inscrivant dans cette posture n'atteint ses objectifs qu'en détournant les objets (idées, outils, activités) de leurs buts premiers d'utilisation, ou encore, s'il les utilise, il le fait de manière originale et non pas sous une forme canonique comme c'est le cas dans les postures positivistes. A cet effet, la pratique de l'enquête de terrain pourrait être vue comme émergeant des fondations les plus profondes de la démarche « scientifique » en la transformant du début à la fin. Ladite « pratique propose ainsi des tâches et sert de juge suprême de la théorie, de critère de vérité; elle dicte la manière de construire les concepts et de formuler les lois » (Vygotski cité par Santiago, 2006: 212).

En supposant que les premiers choix théoriques déterminent les orientations du travail de recherche, l'expérience de terrain *in situ* se révèle être, pour nous sociolinguistes qualitatifs, bien plus décisive et déterminante pour la construction des observables. La recherche nous apparaît aujourd'hui pleinement influencée par les surprises, les imprévus, les goûts et les dégoûts qui naissent du terrain si bien qu'il est difficile voire impossible de vouloir se cantonner à une méthodologie prédéfinie à l'avance. Pour travailler sur l'être humain en sciences du langage au XXI^{ème} siècle, il nous semble qu'un assemblage, une association, un bricolage, ou encore une mosaïque d'approches s'avèrent nécessaires pour tenter d'appréhender la réalité du terrain.

Ainsi, plutôt que de se fier aux « compartimentations » premières de celles-ci, le sociolinguiste praticien de l'enquête de terrain se doit d'agir « en faisant ce qu'il peut et avec ce qu'il a à sa disposition » (Blanchet, 2009: 341). Le terrain sur lequel on mène l'enquête « [...] n'est pas une chose, ce n'est pas un lieu, ni une catégorie sociale, un groupe ethnique ou une institution [...] c'est d'abord un ensemble de relations personnelles

où —on apprend des choses. —Faire du terrain, c'est établir des relations personnelles avec des gens » (Agier, 2004: 35). Nous percevons ici un point essentiel du travail sociolinguistique. Le travail du chercheur consiste à établir des relations au cœur desquelles il peut extraire la quintessence des discours, le positionnement des sujets parlants vis-à-vis de l'objet d'étude. Partant de là, on pourrait avancer avec Blanchet que, « [...] en termes d'observables, tout est bon à prendre, ça dépend de ce qu'on en fait, puisque les observables réunis en corpus et présentés dans un discours scientifique ne fondent pas prioritairement la connaissance mais en témoignent en alimentant le processus interprétatif » (2009: 350).

Si l'on part de notre hypothèse que faire du terrain c'est établir des relations, nous ne pouvons nous contenter d'appliquer une méthodologie. Il est donc nécessaire de réfléchir au positionnement du chercheur dans cette relation qui s'établit entre théorie, terrain et sujet parlant et ainsi sans cesse effectuer des allers-retours réflexifs qui permettent au chercheur d'investir dans sa réflexion et sa méthodologie de travail l'ensemble des éléments dynamiques de la situation dans laquelle il se trouve alors engagé.

La difficulté n'est donc plus d'appliquer un protocole d'enquête mais de déterminer comment dans l'ici et maintenant de l'enquête, le chercheur peut saisir la quintessence d'un travail de terrain à travers sa relation à l'enquêté. Nous pensons que l'utilisation des savoirs et des ressources que nous sommes amenés à rencontrer sur nos parcours de réflexion permet à nos travaux et nos orientations d'épouser des perspectives modernes à travers la complexité humaine.

2. Les pratiques langagières et la structuration de répertoires linguistiques dans une résidence pour personnes âgées en Picardie

1.1 Le choix du terrain géographique picard

Dans le cadre de notre travail de recherche sur la structuration de répertoires linguistiques en situations ordinaires, en Picardie, nous devons choisir où nous allions effectuer notre enquête dans l'aire géographique picarde. Notre recherche avait pour but de comprendre comment les personnes dans des situations de communication diverses mobilisent les ressources linguistiques dont elles disposent et s'il y a, quels types de discours épilinguistiques émergent de ces mêmes situations. La langue régionale et sa présence effective dans la région était un élément pertinent et nous avons souhaité soulever une question fondamentale : quel(s) lieu(x) et espace(s) de la langue devons-nous enquêter pour servir notre problématique? Après avoir étudié l'histoire de la région, et notamment l'inadéquation entre l'aire administrative et l'aire linguistique picarde, nous avons ciblé une zone rurale, mais dynamique, à proximité d'Amiens dans l'aire linguistique picarde et une seconde zone avec les mêmes caractéristiques mais en dehors de l'aire linguistique picarde.

Dans tout travail de recherche, investir un terrain est une première réflexion quant aux données que nous sommes susceptible de récolter. Néanmoins, il n'est jamais possible de connaître d'avance quels seront les résultats du travail de recherche, même si, effectivement, nous pouvons dresser des hypothèses de départ. Ainsi nos premières hypothèses ont été de supposer que nous serions davantage en contact avec la langue picarde si nous enquêtions auprès de personnes âgées et c'est donc vers ce premier espace

que nous nous sommes dirigée. Nous évoquerons ici l'entrée sur le premier des deux terrains évoqués ci-dessus.

2.2 Un espace atypique et en tensions: les maisons de retraite

Enquêter sur une population âgée d'au moins soixante ans, était une bonne occasion d'observer la vitalité du picard dans cette sphère (considérant les variables géographique et d'âge). Plus encore, nous souhaitions trouver un lieu propice à la discussion, à l'échange entre personnes âgées, pour observer différentes situations de communication et ainsi aborder les thématiques qui nous intéressaient : les lieux et les espaces de la langue. Aussi, l'espace social de la maison de retraite était-il le lieu qui nous paraissait rassembler nos différentes attentes. De plus, nous avions comme espoir que les personnes hébergées dans ces institutions seraient particulièrement disponibles et accepteraient auprès d'elles la présence d'une enquêtrice.

Les maisons de retraite font partie du paysage urbain et ne sont que très peu étudiées. Elles se situent au cœur des villes et sont des espaces sociolinguistiques atypiques et imprévisibles. Le chercheur peut y observer différents types de variations ainsi que des rapports complexes entre individuation et communauté. Plus explicitement, ce sont des lieux dans lesquels on remarque deux tendances opposées mais complémentaires : un rapport au même et une volonté de distanciation, de différenciation, c'est-à-dire un dyptique construit autour du même et du différent à travers notamment, mais non exclusivement, le langage. En effet, les facultés de communication sont créatrices et révélatrices de différences et de constitutions conscientes et inconscientes de groupes. Il n'est pas rare dans ce milieu d'entendre des commentaires comparatifs des personnes entre elles. En effet, les personnes s'observent, se reconnaissent et s'identifient selon diverses catégories, que la structure contribue involontairement à constituer. En effet, devient différent aux yeux des autres, celui qui, par pathologie, maladie, ou diminution des capacités physiques et/ou langagières, s'écarte progressivement, involontairement et inconsciemment du groupe. Notre approche progressive du terrain n'a pu s'effectuer sans la construction d'un état de connaissances sur les pathologies récurrentes de la vieillesse et de la dépendance et sans allers-retours constants entre théorie, acquis, et enseignements du terrain.

Ainsi, ce terrain qui constitue un des terrains de notre travail de thèse nous a apporté un fond de connaissances humaines et nous a invitée à une pratique réflexive *in situ* de l'enquête.

2.3. Accès au terrain et comment gérer les difficultés et les obstacles

Nous nous sommes aperçue dès nos premiers contacts pour trouver notre lieu d'enquête que l'accès à ces espaces serait particulièrement complexe et notamment dans l'optique d'une éventuelle communication des résultats et des analyses issues de l'enquête. Dans notre recherche d'établissements, nous avons essuyé plusieurs refus. Nous avons contacté sept établissements avant de trouver une institution qui accepterait de nous accueillir. Les stigmatisations que ces lieux renvoient, rendent la tâche du chercheur complexe pour investir ce type d'espaces. Le chercheur se trouve face à un univers qui n'est pas valorisé ni perçu positivement, l'accès à l'institution est comme nous l'avons expliqué, délicat et parfois difficile. Il faut déployer de nombreux efforts, dans des orientations notamment administratives, pour réussir à convaincre les établissements du bien-fondé de notre démarche.

De plus, l'acceptation du chercheur sur place se complexifie. Ces espaces sociaux¹ sont des lieux très protégés qui souhaitent préserver la tranquillité et la sécurité des résidents et bien entendu leur image. Ce sont des lieux fortement stigmatisés, non pas en rapport à l'établissement² lui-même, mais en relation à la gestion de la vieillesse et de la dépendance mais aussi et surtout car ce sont des lieux qui accompagnent les résidents vers la fin de vie. Dit comme ceci, mais c'est effectivement ainsi qu'il faut présenter ces lieux car ils ont aussi cette fonction d'accompagnement de fin de vie. Nous comprenons aisément que l'image que renvoient la vieillesse et la dépendance ainsi que la manière dont celles-ci sont prises en charge, peut freiner l'acceptation, par la direction, du chercheur sur place. Cependant, il s'agit ici d'un sujet de société et qui plus est d'un sujet contemporain et il ne faut donc pas perdre de vue que la présence du chercheur dans ces institutions a pu être mal interprétée, et ait donc laissé place à un refus. C'est dans cette perspective que nous avons souhaité, auprès de l'ensemble des établissements avec lesquels nous sommes entrée en contact, exposer clairement nos intentions et orientations recherche. Cependant, il s'avère qu'un établissement, sur les sept que nous avons sollicité, a accepté de nous recevoir.

2.4 Demandes d'autorisations

Nous avons ainsi compris lors de nos premières approches de ces lieux, qu'il s'agissait d'espaces en tensions, qui laissaient se profiler des problématiques complexes. Notre recherche sociolinguistique, n'avait aucunement à voir avec ces problématiques, cependant, il est évident qu'elles pouvaient traverser l'esprit des chefs d'établissements. Nous avons donc insisté plus encore sur l'éthique du chercheur et les principes déontologiques de la recherche. Notre attitude, notre comportement étaient donc éminemment importants. Notre premier réflexe avant même l'entrée sur le terrain a été d'avertir la directrice de notre travail et de la solliciter pour nous faciliter l'intégration sur le terrain. Nous avons donc explicité, de manière générale, au personnel quel serait l'objet de notre présence et comment nous allions travailler. Nous avons donc pu recueillir les diverses autorisations des personnels de l'institution.

Nous avons rapidement compris qu'expliquer l'objet de notre recherche auprès des personnes âgées serait complexe et pourrait laisser percevoir des comportements d'incompréhension, de méfiance et d'auto-surveillance qui auraient compliqué notre tâche. Nous avons donc laissé la directrice expliciter notre présence et l'objet de notre travail aux résidents. Celle-ci a donc annoncé lors d'un rassemblement (animation), que nous travaillions sur un projet universitaire, que nous serions amenée à venir plusieurs fois dans l'institution. Elle a précisé que nous prendrions le temps de discuter avec les personnes qui le souhaiteraient pour réaliser notre travail, tout en sachant que nous prendrions quelques photos, vidéos et utiliserions un enregistreur.

Sur ses conseils et ses demandes, nous avons donc mené notre travail essentiellement auprès des personnes avec lesquelles elle avait discuté en notre présence et

¹Maisons de retraite mais il est possible d'élargir aux résidences pour personnes âgées. La différence entre ces deux types d'institutions relève notamment de la dépendance des personnes. Les résidences pour personnes âgées nécessitent l'autonomie, puis l'accompagnement progressif de la personne. Cependant, ces deux types d'espaces sont des milieux relativement fermés et surveillés, protégés et coupés du monde extérieur.

²Entendons par ici « bâtiment ».

dont nous avons le consentement éclairé, ainsi que celui de la famille¹ via le dossier administratif de l'établissement. Notre démarche de demande d'autorisations a donc précédé à l'entrée sur le terrain et a été pour nous un temps fort de notre travail de recherche. Nous évoquerons ensuite toute la complexité de notre éthique à la fois pensée et mise en pratique dans notre partie intitulée « recueil de données ».

A partir de ces différents éléments, nous avons pu commencer notre travail de terrain et nous nous sommes rendue compte que même si les personnes étaient particulièrement disponibles, et avenantes, il nous fallait trouver un moyen de les aborder sans susciter chez elles de comportements de crainte ou de gêne. Dans le cadre de cette étude nous nous sommes longuement interrogée sur la connaissance de notre terrain, sur notre insertion et sur les modes de recueil des données. C'est ce que nous allons expliciter ci-après.

2.5 Le balisage du terrain

Nous entendons par balisage, le travail qui a précédé la collecte de données, sous-entendu la première approche du terrain. Nous avons déjà explicité notre perspective éthique ci-dessus. Nous nous concentrerons donc ici sur les premiers contacts avec les résidents et sur la manière dont nous avons, en effet, investi progressivement le terrain.

Ces diverses démarches effectuées, le chercheur peut investir le terrain et très vite nous nous rendons compte que si l'accès est autorisé, il faut ensuite se faire accepter par les résidents et le personnel pour pouvoir travailler sur place, à leurs côtés, au quotidien. Notre arrivée sur le terrain a donc été délicate, car inévitablement nous étions en marge de cette communauté. Nous avons été logiquement et naturellement considérée comme étrangère à cette communauté de résidents non seulement parce que les personnes ne nous connaissaient pas, nous ne faisons pas partie de leur environnement, puisque nous n'intervenions pas auprès d'elles comme un personnel accompagnant, ni en tant qu'animatrice, ni comme un membre du personnel médical, mais aussi et surtout parce que la différence d'âge avec les enquêtés était importante (de trente cinq à soixante dix ans). Il nous a donc fallu négocier et légitimer notre place sur le terrain avant de débiter notre travail.

Nous sommes donc venu deux après-midis par semaine pendant deux semaines dans cette maison de retraite, pour discuter avec les personnes et pour faire en sorte qu'elles s'habituent à notre présence, dans ce qui était, leur lieu de vie.

Nous nous installions dans la salle commune, ou dans des espaces communs, là où les personnes se retrouvaient pour jouer aux cartes, pour lire les journaux, pour discuter, pour attendre les animations et aussi pour prendre le goûter, avec pour objectif d'entrer en communication, le plus naturellement possible avec elles. C'était ici, un des objectifs de notre travail : provoquer des conversations ordinaires pour ne pas susciter d'insécurité notamment linguistique à l'égard de la langue régionale. Il était pour nous important de développer un lien de confiance, de créer une certaine familiarité avec les résidents, pour pouvoir ensuite leur parler librement. En effet, divers points, comme le statut d'universitaire, le carcan de l'entretien, mais aussi le statut d'« étrangère » à l'établissement ajouté également au fossé générationnel pouvaient être des facteurs qui

¹ C'est-à-dire les personnes dont les enfants avaient accepté et signé la charte des animations de la maison de retraite.

auraient pu influencer de manière négative sur notre travail. Dans cette perspective, enquêter sur un terrain, pour le chercheur c'est aussi faire entrer sa personnalité, l'ensemble de ses ressources, de ses connaissances humaines et scientifiques au profit de la thématique de recherche pour faire en sorte que la relation à l'enquêté soit productive. L'enquêtrice que nous sommes a donc du adapter son comportement et son approche de cet espace en tensions pour faire en sorte que la relation à l'enquêté soit fructueuse et basée sur la confiance.

2.6 Le recueil des données

La constitution de notre corpus nous a conduite à nous interroger sur notre méthodologie d'enquête. Après avoir effectué quelques entretiens dits « classiques » nous nous sommes aperçue que ce mode de recueil de données ne nous permettait pas d'observer les variations inhérentes aux situations de parler ordinaire et mettait nos interlocuteurs en situation de méfiance ou/et d'insécurité linguistique dans le face à face avec l'enquêtrice. Par conséquent, nous avons dû réfléchir aux aspects à la fois théoriques et pratiques de la constitution de notre corpus. En partant donc du global vers l'analytique, notre réflexion a traversé plusieurs axes. Nous nous sommes donc interrogée à la fois sur les aspects méthodologique, épistémologique, pratique et éthique.

Après une longue réflexion et l'observation au quotidien de notre terrain nous avons opté pour une collecte de données large, ouverte et dépendante des circonstances de la vie ordinaire et des aléas de l'institution. Le cadre même de notre enquête a finalement épousé notre entrée sur le terrain. En effet, en nous interrogeant sur la manière de mettre en place notre travail de recherche, nous sommes arrivée à la conclusion que les interactions qui avaient lieu dans cet espace étaient propices au cadre de notre travail. Ainsi avons-nous poursuivi notre démarche d'entrée sur les lieux en augmentant le nombre de nos visites. Nous venions donc quatre après-midis par semaine et nous pouvions donc avoir loisir d'assister aux diverses animations proposées par l'établissement, et bien entendu nous multiplions ainsi les opportunités de discuter avec les résidents. Dans cet espace complexe, en tensions mais propice au travail du chercheur, nous avons pu à la fois observer, participer aux conversations et questionner les pratiques langagières et linguistiques.

Notre travail s'est ponctué de situations délicates et difficiles, la maladie, la mélancolie, la tristesse des résidents n'étaient parfois pas propices au travail de recherche. Plusieurs décès ont eu raison de la bonne vie dans l'établissement et chacun de ces événements a été une épreuve douloureuse à passer pour les résidents. Aussi, dans le cadre de notre étude, il est important de resituer la complexité et en mettant en relief que le lien entre l'espace et les pratiques langagières ne va pas toujours de soi. Les imprévus sur le terrain ont été nombreux.

Suite à l'observation du milieu de vie, la collecte des données s'est effectuée par l'intermédiaire d'activités diverses, lors de goûters, de conversations ordinaires avec un ou avec plusieurs témoins. La collecte du corpus a duré environ quatre mois (trois après-midis par semaine) sachant que cette collecte était dépendante des circonstances de vie de l'institution. Nous nous sommes parfois retrouvée face à l'absence, à l'arrivée ou au départ des personnes, pendant les activités d'animation, dues à la fatigue, à la maladie, et aux multiples pathologies qui parfois ont rendu ces moments particulièrement délicats à observer. Nous avons dû composer avec les aléas et les surprises du terrain qui ont été un facteur déterminant de nos actions. Nous avons fait le choix de varier les lieux de recueil (la

salle réservée aux activités, la salle de lecture, le hall d'entrée et les lieux où les personnes peuvent être amenées à discuter). Les ressources se sont trouvées être et devenir l'ensemble des moyens qui permettraient d'entrer en contact verbal et communicationnel avec les personnes, tout en multipliant les paramètres autour de la présence du chercheur, des animateurs et des lieux. Il était alors question d'entamer la conversation avec les personnes et progressivement de trouver un sujet et une thématique qui permettaient de dialoguer. Nous avons à plusieurs reprises évoqué le passé et dès lors les enquêtés basculaient vers un récit proche du récit de vie. Nous posions alors des questions plus précises qui nous permettaient d'approcher la thématique des pratiques langagières. Au cœur de ces récits, le chercheur peut observer différents types de variations ainsi que des rapports complexes entre passé, présent et avenir auxquels se greffent les éventuelles pathologies notamment mémorielles. La place de la langue était donc particulièrement intéressante dans le cadre de ces récits ainsi que les émotions qui les traversaient. Nos objectifs étaient donc d'aborder la thématique des langues par l'intermédiaire des récits de vie, en tentant parfois de susciter le récit de moments forts pour observer d'éventuelles variations de répertoires. Et c'est dans cette perspective que nous avons pu relever de nombreux codes *mixing* et *switching* dans le cadre des interactions. Les discours sont en effet caractéristiques de ces dynamiques identitaires que l'on peut situer autour de la volonté de mettre en relief une ville d'origine, une langue, un territoire, une catégorie socioprofessionnelle, un corps de métier, une langue, etc. Parmi les thèmes fédérateurs, nous relevons essentiellement: les enfants, les petits-enfants et dans un contexte plus large la famille ; la(es) guerre(s) ; les conditions de vie ; les métiers ; le lieu de vie, les déménagements éventuels. Notre posture d'écoute compréhensive a été un des leitmotivs de ce travail interactif. Nous écoutions, entretenions et relançons la conversation dès que cela était possible.

De ce fait, il est indéniable que l'enquêteur est impliqué et doit tenter de trouver dans sa relation à l'enquêté, malgré la difficulté de la tâche, un juste équilibre entre implication et distanciation. La part d'ambiguïté réside et persiste dans le fait que l'enquêteur n'est jamais certain de pouvoir trouver cette posture et quand bien même il pense l'avoir trouvée, dans la mouvance de l'interaction, il ne peut jamais être certain de la maintenir. Aussi, la captation de la bienveillance de l'enquêté est capitale. C'est effectivement ce lien indicible qui repose sur la confiance qui existe entre le chercheur et l'enquêté qui permet l'interaction et la co-construction.

3. Une enquête à Goudomp (Sénégal)

3.1 Goudomp, ville carrefour

Notre recherche doctorale nous a conduit à mener les enquêtes de terrain à Goudomp, une ville située dans la région de Sédhiou en Casamance, au sud du Sénégal. Grâce à sa position géographique de ville carrefour, à ses activités économiques, elle attire quotidiennement des populations et/ou commerçants des autres villages environnants, des autres régions du Sénégal tout comme ceux des pays voisins (Gambie, Guinée Bissau, Guinée Conakry et Mali). Le plurilinguisme se manifestant concrètement là où ses monolinguisms convergent, sur les pistes, les marchés, les ports et, de façon plus générale, dans la ville à laquelle aboutissent les pistes et où se trouvent les marchés et les ports (Calvet, 1994 : 11), cette ville se présente aujourd'hui comme un véritable « marché aux langues » (Calvet, 2002), un laboratoire linguistique.

Partant ainsi de l'idée que la ville « [...] n'existe qu'en fonction d'une circulation [flux de discours] et de circuits [réseaux sociaux] » (Mongin, 2005 : 92), il est important de constater que « la place de la ville est désormais inséparable des flux avec lesquels elle se trouve en tension » (Mongin 2005 : 18). En effet, contrairement à certaines villes du Sénégal où le plurilinguisme n'est pas aussi dense, où la gestion des langues apparaît simple à cause du fait que le wolof y est utilisé comme seule langue véhiculaire dans les échanges interethniques et autour duquel gravitent souvent les autres langues minoritaires du milieu, la situation goudompoise se révèle complexe. Ces difficultés semblent largement tributaires de *l'origine diverse* de sa population ainsi que de son *caractère très hétérogène*. Que se passe-t-il donc lorsque des locuteurs de premières langues différentes se rencontrent ? En quelle langue vont-ils communiquer ? Une tentative de réponse à ces questions nous conduit à affirmer avec Juillard (2010: 63) que « La complexité et l'enchevêtrement des relations, des identités et des langues, à l'intérieur des concessions familiales et des zones de voisinage au sein des quartiers [...] » sont tels qu'il est difficile voire impossible de prédire ou de systématiser les choix de langues. On comprendrait dès lors que mener une enquête sociolinguistique sur un tel terrain ne peut qu'être complexe. Alors, comment y enquêter ? Et c'est justement cette complexité qui nécessite tout d'abord que nous accédions au terrain.

3.2 Accès au terrain

3.2.1 Les difficultés d'abord

Les difficultés du terrain goudompois nous conduisent inévitablement à revenir sur quelques « non-dits » inhérents à toute enquête de terrain et sur lesquels la plupart des chercheurs passent souvent sans dire mot. Cet exercice nécessite, si ce n'est d'en fournir une définition arrêtée, à tout au moins de circonscrire le terme et de le situer. Notion très subjective parce que strictement liée à la façon et/ou aux relations que le chercheur noue avec la population étudiée, chaque chercheur en développe sa propre conception en fonction de son expérience de la recherche, de sa connaissance préalable du terrain, de ses capacités d'adaptation et de ses dispositions sociales propres.

Ainsi, une recherche qui nécessiterait la connaissance et/ou la maîtrise d'une langue étrangère peut être considérée comme difficile dans le sens où elle requiert: a°) soit la mise en place et en pratique de stratégies d'ajustement en matière linguistique; b°) soit le recours à une traduction. Elle implique également la connaissance parfaite des pratiques rituelles/culturelles locales et auxquelles le chercheur est *a priori* étranger. Ces difficultés seront certainement plus facilement surmontées par une personne qui entretient un lien fort avec « son » terrain (ce qui fut notre cas), parce qu'elle y est née, y a vécu, ou encore que ses parents ou proches en sont originaires. Mais dans ce cas, « d'autres questions que les partisans de l'objectivité du chercheur pourront apparaître, comme par exemple la nécessaire mise à distance du chercheur par rapport à son objet et son terrain » (Agier, 1997: 73).

Que le terrain soit connu du chercheur ou pas, un trait commun caractérise toutes les enquêtes. Il s'agit du perpétuel « danger » de tout ordre qui les entoure. Ce « danger » peut être aussi bien physique qu'émotionnel. Bien que non maîtrisé, le « danger » est ici connu et accepté parce que permanent durant tout le processus de collecte de données. Il découle des difficultés liées à la situation ethnographique de la société sur laquelle le chercheur mène ses enquêtes. Qu'elles soient réelles ou situationnelles, les difficultés conduisent le

chercheur à gérer en permanence la certitude de l'incertitude. De ce fait, il se doit d'utiliser des stratégies qui lui conduisent à contourner toutes ces difficultés ou, à défaut, de limiter les biais.

3.2.2 Contourner les difficultés

Contourner les difficultés était plus qu'une nécessité pour moi d'autant plus que l'enquête est conduite sur un terrain de « fortes tensions linguistiques ». Cela implique qu'il a fallu que je « rentre ou accède au terrain ». Ce processus était non seulement long mais aussi très coûteux en termes de stratégie tout comme d'énergie à fournir (j'y reviens ci-dessous). En plus du fait qu'il demande du temps, cette phase a conditionné la suite de mon enquête. Mais qu'est-ce que avant tout entrer sur le terrain. En effet, entrer sur le terrain ne signifie ou du moins, ne se résume pas par la prise des contacts et à la fourniture des garanties de neutralité sous couvert du statut de chercheur. Comme tout type d'enquête, les enquêtes de terrain exigent du chercheur qu'il se donne des stratégies. Dans le cas des enquêtes en sociolinguistique, les « stratégies » relèvent de difficultés propres au terrain et sont corolaires à l'intensité des difficultés perçues ou réelles. Pour cette raison, l'enquête de terrain ne va pas de soi, ni pour le chercheur, ni pour les enquêtés. D'ailleurs, ces derniers se situent souvent entre deux pôles: a°) soit, ils acceptent d'exprimer ouvertement leur méfiance vis-à-vis de l'enquêteur; b°) soit ils le font de manière détournée.

De là, deux principales « stratégies » peuvent être déployées. Dans un premier temps, le chercheur se doit d'accepter, et donc de composer avec les conditions bien souvent fixées par les enquêtés. Cela signifie, en d'autres termes, que l'accord des enquêtés est subordonné à l'acceptation par le chercheur des conditions fixées par les premiers. Ces limites concernent le plus souvent les personnes qu'il est autorisé à rencontrer, les questions qu'il pourra ou non poser aux membres du groupe étudié, le respect de l'anonymat... La deuxième stratégie, de loin le plus important d'ailleurs à mon avis, consiste pour le chercheur à faire reconnaître sa légitimité à enquêter. Pour ce faire, il lui faut tenter d'« effacer » son statut « d'étranger » et se fondre dans la masse populaire en s'investissant dans son terrain, en acceptant « d'entrer en relation avec des gens d'une autre culture, qu'elle soit proche ou lointaine » (Caratini, 2004: 23). Le chercheur est donc pris dans des tensions permanentes qui sont entre autres: les impératifs personnels, professionnels et plus encore éthiques.

Toutefois, quelle que puisse être la stratégie adoptée, l'idée n'est pas de devenir « l'un d'entre eux » (c'est-à-dire l'un des futurs enquêtés). Bien au contraire, il s'agit de pouvoir pénétrer les interactions quotidiennes de la population étudiée. En fin de compte, le chercheur se trouve ainsi confronté à des réalités fluctuantes, changeantes et à la fois contradictoires. Qu'il le veuille ou non, il devient un acteur de cette réalité sociale; donc co-constructeur de ce qu'il appellera plus tard « données » d'enquête. Quel était donc mon positionnement en tant que chercheur enquêtant dans ma propre communauté ?

3.2.3 Objectivité/distanciation vs subjectivité/engagement

La question de l'appartenance du chercheur à la communauté étudiée a longtemps fait l'objet de débat dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales. En effet, pour les tenants de la « neutralité » scientifique, mener une recherche « chez soi » ou « à domicile » empêcherait au chercheur de garder cette distance qui lui permettrait de dire la science de manière « objective », « neutre » ? Aujourd'hui, ces mêmes idées sont défendues par la

plupart les tenants de la « linguistique positiviste » (Robillard, 2007 ; 2008). Pour ces derniers, l'étude de la langue doit être menée sans tenir compte de son contexte de production parce que la linguistique n'aurait d'objet que la langue et en elle-même. Or, si on en croit Blanchet:

Nombreux sont ceux qui ont montré que le chercheur en science de l'Homme étant un humain, que le linguiste étant pétri de langage, il ne peut pas s'abstraire de lui-même et construire effectivement un objet ainsi dissocié de lui-même. L'auto-analyse est alors une condition et un objectif de l'activité de la recherche. Assumer explicitement la subjectivité semble être la seule attitude possible sur le plan éthique. (2000:97)

Autrement dit, il n'y a pas de démarche scientifique n'obéissant qu'à une nécessité propre, indépendante des acteurs individuels et collectifs qui la produisent car « La réalité sociale n'est ni objective ni subjective, mais intersubjective, c'est-à-dire qu'elle est ce que nous chercheurs, constitués par la structure des significations partagées [notre part du social] tout en constituant celle-ci, sommes d'accord pour dire ce qu'elle est. », (Eloy & Pierozak, 2009: 17-18).

Mon lecteur aura compris, à travers les lignes qui précèdent, mon positionnement théorico-méthodologique. En effet, je me réclame de la posture assumant la présence du chercheur dans son travail de recherche avec toutes les implications que cela comporte. Mais une fois impliqué, quelle technique devrais-je utiliser pour accéder à l'information voulue et sur laquelle devra se fonder ma future analyse ? Voilà l'une des questions principales qui m'ont conduit à porter un regard *réflexif* sur ma propre pratique de la recherche à mesure que je me « frottais » avec mon terrain d'enquête.

3.2.4 Pour une réflexivité engagée

Notre retour à Goudomp n'a pas fait de nous forcément « un gars du coin ». Voilà pourquoi, conscient du fait que malgré que nous soyons fils du terroir, notre retour à Goudomp ne faisait pas de nous un membre à part entière de la communauté dont nous entreprenons d'étudier les pratiques langagières en synchronie. Nous étions donc resté convaincu qu'aux yeux de la plupart de habitants de cette ville, nous ne sommes plus ce fils ou ce neveu qu'ils ont vu naître et grandir, ni moins ce frère, ce cousin ou encore ce simple ami d'enfance avec qui on a eu à partager ensemble des moments aussi bien de joie que de peine. En effet, les quelques mois passés en France suffisaient donc largement pour faire de nous non pas « un gars du coin » mais plutôt « un étranger goudompois ». Alors face à une telle situation, que nous revient-il de faire ? Ni vraiment extérieur à cause du fait que nous sommes un natif de la ville, ni vraiment membre à part entière du groupe que nous étudions (car étant un chercheur en formation), il nous revient de jouer sur notre double appartenance pour intégrer notre terrain d'enquête, le baliser.

3.2.5 Le balisage du terrain

Nous entendons par balisage de terrain le travail qui a précédé le début de notre collecte des données. C'est un travail en amont qui a consisté à user de certaines techniques d'approche lesquelles nous ont ensuite permis de mettre nos futurs interviewés en confiance ; ce qui nous a permis au bout du compte d'extraire d'eux le maximum d'informations possible lors des entretiens. Deux semaines (soit quinze jours) ont été alors consacrés à cette phase de (ré)adaptation et/ou de (ré)intégration dans notre « royaume

d'enfance », notre société ; c'est-à-dire au sein des familles, du groupe de copains ou d'amis d'enfance.

De retour à Goudomp en tant que, à la fois fils du terroir et doctorant, il s'agissait dès lors de contrôler cette double appartenance (sociale et scientifique), d'être réflexif, non pas pour l'annuler ou l'effacer totalement, mais plutôt pour la maîtriser afin de pouvoir s'en servir au mieux lors de la conduite de l'enquête. C'est ainsi que face à la classe des aînés ou des vieux, il nous fallait redoubler d'attention pour ne pas manquer à des saluts. Cela nous a conduit à accepter volontiers toutes les invitations à déjeuner ou à dîner qui m'ont été faites. Avec les camarades d'âge par contre, les choses étaient à la fois simples et complexes ; ce qui a nécessité un intense travail intérieur lequel nous a permis de maintenir le « juste milieu ». En effet, face à certains d'entre eux qui n'ont pas eu la chance de faire de longues études, il nous a fallu toujours rester « naturel », donc prudent et ne rien faire apparaître d'intellectuel aussi bien à travers notre habillement que notre manière de parler.

Et, c'est d'ailleurs surtout cela qui nous a poussé à n'avoir, durant tout notre séjour, qu'une seule tenue que nous ne lavions que la nuit à chaque fois que cela était nécessaire. Mais au-delà de ce comportement vestimentaire et langagier, nous participions à tout ce qui peut réunir les jeunes de notre âge. C'est ainsi que, comme d'habitude, les principales activités qui nous ont rassemblés ont été des parties de pêche à la ligne au bord du fleuve souvent le matin, des parties de thé accompagnées de jeu de cartes sous le manguier (« grand place ») après les repas de midi. Le soir, la principale activité était le football. Et, c'est une fois que nous sommes « sûr » d'avoir « bien brisé », en partie, la plupart de ces obstacles du départ qui semblaient s'ériger entre nos futurs interviewés et nous, que nous avons su installer à travers mon comportement une certaine confiance en eux, que l'enquête a effectivement commencé.

3.1 Le recueil des données

3.1.1 Demande d'autorisation

Dans le manuel des bonnes pratiques mis au point pour orienter les chercheurs travaillant sur les données orales et à partir duquel nous nous sommes inspiré, il est reconnu que:

La définition du « consentement éclairé » et sa traduction dans des formes de relation sociale (le contact avec les informateurs) et des formes matérialisées (les documents échangés et signés) sont sensibles au contexte et aux objets de l'enquête, ainsi qu'aux conditions socioculturelles du groupe dans lequel cette enquête se déroule. (Baude, 2006: 69)

Mais qu'est-ce qu'une demande d'autorisation de collecte de données ou encore le « consentement éclairé »? On pourrait la définir comme étant une mise au point d'un formulaire d'autorisation à soumettre aux futurs informateurs ou interviewés. Il est cependant important de faire dépendre cette autorisation de l'information préalable donnée aux personnes concernées car sans information, la demande d'autorisation n'a pas d'objet ni de sens. Voilà pourquoi on parle de « consentement éclairé », dans le sens où l'acceptation de l'enregistrement est étroitement dépendante de la compréhension des finalités pour lesquelles il est effectué. La demande d'autorisation de collecte des données peut donc être vue comme un contrat moral signé entre l'informateur et le chercheur. Elle définit de manière explicite l'objet de la recherche et l'usage qui doit être fait des futures

données enregistrées. Cependant quand est-ce que cette demande doit être faite ? Telle est la question à laquelle nous allons tenter d'apporter une réponse ci-dessous.

3.1.2 Quand faire la demande?

Le choix du moment de demande d'autorisation est capital. Il dépend en général du mode d'approche des personnes enregistrées par le chercheur. Le moment où se situent l'information et la demande d'autorisation peut donc être choisi en relation avec ses effets envisagés sur la structuration de l'activité à enregistrer. Très souvent, le moment de l'information et de la demande d'autorisation sont choisis de manière à ne pas perturber l'activité de l'enquête aussi bien du point de vue des participants que de l'enquêteur lui-même. Par exemple, un chercheur menant une recherche sur la crise universitaire de l'année académique 2008/2009 en France pourrait voir sa demande refusée par le professeur tenant la classe s'il l'a faite au moment où les étudiants sont en cours. Ou encore, du point de vue de l'enquêteur lui-même, une demande d'autorisation en ouverture de la conversation peut modifier l'organisation du déroulement séquentiel de cette ouverture. Le choix du « bon moment » devient de ce fait plus que nécessité. Pour ce qui me concerne et pour des raisons de commodité, cette demande a été faite en deux temps distincts et qui correspondent aux deux phases de notre enquête.

Concernant la première phase ; c'est-à-dire le recueil des discours *in situ*, spontanés, nous avons jugé nécessaire d'enregistrer d'abord la parole des locuteurs avant de revenir vers eux pour faire une demande d'autorisation à exploiter les données collectées. Pourquoi avons-nous procédé de cette manière et non de manière inverse ? Notre lecteur aura peut-être raison de croire que, bien que théorisé ci-dessus, nous avons « failli » à la mise en pratique des règles du code de la déontologie. Mais il pourrait tout de suite comprendre, en même temps, que cela répond exactement aux objectifs que nous nous sommes fixés au départ. En effet, le but visé dans cette phase d'enquête est de voir et de comprendre le comportement langagier du locuteur Mancagne évoluant dans ce milieu pluriel ; c'est-à-dire, voir comment il « navigue » entre les langues dans sa vie de tous les jours. Ainsi, recueillir sa parole fluctuante en évitant les biais devient dès lors plus que nécessaire. Or, commencer par lui adresser une demande d'autorisation de collecte de données lui aurait amené à se contrôler à chaque fois qu'il nous voit ou que nous discutons. Ce sont donc là les raisons principales qui nous ont amené à profiter de certains moments d'échange que nous avons eus sur différents sujets pour enregistrer ces entrelacs de parole qui s'élèvent à 12 entretiens au total d'une longueur moyenne d'1h30. Et, c'est seulement après des heures voire des jours que nous sommes revenu à nouveau vers eux. Ce retour vers les personnes concernées nous a été facilité par le fait que, en tant que membre résident dans la communauté étudiée, nous connaissions tout le monde. Nous avons donc profité de l'occasion pour procéder d'une pierre deux coups. L'autorisation demandée pour exploiter les données enregistrées est en même temps une demande d'accord pour une interview. Et c'est justement ce qui explique d'ailleurs le fait que les personnes interviewées soient constituées en majorité de ceux dont la parole a déjà été recueillie *in situ*. Au nombre de 24, j'ai finalement exploité 18 entretiens (6 femmes et 12 hommes) d'une longueur moyenne de 40mn chacun.

Ce qu'il est important de noter ici c'est notre agréable surprise durant cette deuxième phase de l'enquête, c'est-à-dire lors de la demande d'accord pour une interview, a été de constater qu'aucune autorisation n'a été rejetée. Cela pourrait s'expliquer par

l'énorme différence qui existe entre les peuples du monde, aussi bien sur le plan culturel que législatif. En effet, bien que vivant dans un pays « démocratique » avec une législation qui définit les droits ainsi que les devoirs de tout citoyen, la communauté mancagne est restée toujours attachée à ses valeurs ancestrales fondées principalement sur le droit coutumier. On comprend aisément pourquoi la question de savoir si les personnes concernées peuvent nous permettre d'exploiter leur parole dans notre recherche soit suivie d'une série de réponses dénotant un certain étonnement, voire une surprise. C'est ainsi que nous avons reçu entre autres les réponses suivantes :

we ukë neenaniŋ ? (*Qu'est-ce qui t'en empêche ?*)

Bënuura hila ! (*Bien sûr !*)

U'wo wi iŋo ihepar ! (*Tu n'as même pas besoin de demander !*)

I dodo ji iwo nayanŋ ! (*Tu fais comme si tu étais un étranger !*)

Même uko uŋkaŋ ki iŋo pëhepar + iko yuŋ yo yi bambaabu (*Je ne sais pas pourquoi tu me le demandes, ça c'est une affaire de Blanc, etc.*).

Au final, aucune demande n'a été rejetée. Cela amène donc à conclure que le fait que nous soyons membre de la communauté étudiée nous a ouvert grandement les portes d'accès à l'information souhaitée. En lieu et place de la méfiance, c'est plutôt l'enthousiasme que nous avons pu constater. Les répondants se sont sentis intéressés de contribuer aux recherches d'un des leurs ; surtout que lesdites recherches portent sur leur propre communauté.

Conclusion

Tout au long de ce texte qui présente deux expériences d'enquête menées sur deux terrains différents, avec de nombreuses divergences et certains points communs, c'est en effet nos expériences réflexives *in situ* qui nous ont rapprochés. Le chercheur est confronté à de nombreuses difficultés, à des obstacles, qui l'invitent et l'obligent à s'interroger en permanence, à la fois sur ses actions, son positionnement, ses objectifs... Ainsi comme l'écrit Monica Heller (2002: 19) « Les dimensions déontologiques et politiques découlent aussi de la prise de position ontologique des chercheur(e)s. Dès que je conçois la recherche comme une forme d'action sociale, je dois poser des questions sur les raisons pour lesquelles je fais la recherche, et sur les conséquences non seulement pour moi, mais pour toutes les personnes concernées, de ce que je fais et de comment je le fais. Qu'est ce que j'ai le droit ou l'obligation de faire ? Qui décide ? Comment évaluer les conséquences de mes actions ? ». Le positionnement du chercheur est donc interdépendant de l'alliance de la théorie et du terrain (la récursivité au sens d'Edgar Morin). Cette alliance est soutenue par des allers-retours constants et successifs que le chercheur est amené à effectuer entre ces deux pôles (Blanchet, 2000; 2009).

Nous avons pu constater selon la communauté, la culture auprès desquelles nous enquêtons, que l'attitude du chercheur et ses connaissances du terrain sont donc mises à l'épreuve tout en montrant finalement que plus qu'un comportement réflexif, c'est une réflexivité engagée, *in situ*, qui émerge. Il est indéniable que le chercheur apprend beaucoup du terrain. A cet effet, la pratique de l'enquête de terrain pourrait être vue comme

émergeant des fondations les plus profondes de la démarche « scientifique » en la transformant du début à la fin. Ladite « pratique propose ainsi des tâches et sert de juge suprême de la théorie, de critère de vérité; elle dicte la manière de construire les concepts et de formuler les lois » (Vygotski cité par Santiago, 2006: 212). En ce sens, c'est effectivement l'implication réflexive du chercheur qui invite celui-ci à se questionner, à relativiser et à remettre en cause sans cesse ses méthodes d'investigation, ses perspectives épistémologiques tout comme ses objets de recherche.

Bibliographie

- Agier, Michel, 2004, *La sagesse de l'ethnologue*. Paris: Armand Colin.
- Beaud, Olivier, 2006, *Corpus oraux : guide des bonnes pratiques*. Orléans: Presses Universitaires d'Orléans.
- Bertucci, Marie-Madeleine, 2010, « Place de la réflexivité dans les sciences humaines et sociales: quelques jalons », in Robillard, Didier de (Dir.). *Réflexivité herméneutique : vers un paradigme de recherche ?* Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 43-55.
- Bizeul, Daniel, 2007, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », *Revue française de science politique*, n°1, Volume 57, pp. 69-89.
- Bizeul, Daniel, 1998, « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue française de sociologie*, 39-4, p. 751-787.
- Blanchet, Philippe, 2000, *La linguistique de terrain: méthode et théorie - Une approche ethnosociolinguistique*, Rennes, PUR.
- Blanchet, Philippe, 2009, « Sur le statut épistémologique de la notion de « corpus » dans le cadre ethnométhodologique », in Auzanneau Michelle (Eds). *La mise en œuvre des langues dans l'interaction*. Paris: L'Harmattan.
- Calvet, Louis-Jean, 1994, *Les voix de la ville: Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris: Payot.
- Canut, Cécile, 2007, *Une langue sans qualité*. Limoges: Lambert Lucas.
- Canut, Cécile, 2008, *Le spectre identitaire. Entre langue et pouvoir au Mali*. Limoges: Lambert.
- Caratini, Sophie, 2004, *Les non-dits de l'anthropologie*. Paris: PUF.
- Duranti Alessandro, 2009, « L'oralité avec impertinence. Ambivalence par rapport à l'écrit chez les samoans et les musiciens de jazz américains » in *L'Homme*, N° 189, pp. 23-48.
- Franceschini, Rita, 1998, « L'observateur et le système de la recherche linguistique: réflexions de méthodologie à la lumière du changement épistémologique », Marteza Mahmoudian et Lorenza Mondada, *Le travail du chercheur sur le terrain. Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques de l'enquête*, Cahiers de L'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage, N°10, Université de Lausanne, pp.68-89.
- Heller Monica, 2002 *Eléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Langues et apprentissage des langues, Didier.
- Juillard, Caroline, 2010, « Analyse sociolinguistique du contact entre langues et groupes joola et mandinka, à Ziguinchor », in *Journal of Language Contact – THEMA* 1, pp. 47-68, en ligne sur www.jlc-journal.org.
- Lohisse, Jean, 1998, *Les systèmes de communication. Approche socio-anthropologique*, Paris.
- Mongin, Olivier, 2005, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*. Paris: Seuil.
- Paillé P. (Eds.), 2006, *La méthode qualitative: posture de recherche et travail de terrain*. Paris: Armand Colin.
- Santiago, Michel, 2006, « La tension entre théorie et terrain » in P. Paillé (Dir.) *La méthodologie qualitative. Posture de recherche et travail de terrain*. Paris: Armand Colin.

